

# Objectif Kiné Retraites

La liste patronnée par

la Confédération Nationale des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux

« Objectif Kiné »

## LA LISTE DE L'UNION

<http://www.objectif-kine.com>

**Objectif Kiné: c'est une confédération de syndicats indépendants:**

**2 syndicats nationaux:**

**MK-FRANCE et le SNKG,**

**Des syndicats départementaux et/ou régionaux:**

**L'AMK08, l'OIMK56, l'OMK18, l'OMK23, l'OMK27, l'OMK75, l'OMK-RUN(Réunion), l'OMKSE (PACA), le SDMKR35, le SKAD07/26, le SMKL (Pays de Loire), le SMKLC41 et l'URKLFC (Franche-Comté), ainsi que d'autres structures à venir...**



Candidat n°1:

Patrick BÉGUIN  
44 ans  
MK à LA SEYNE SUR MER (Var)  
Président de la CNMKL "Objectif Kiné"  
Vice-Président du Collectif National des MK



Suppléante n°1:

Valérie DURAND  
39 ans  
MK à EVREUX (Eure)  
Masseur-Kinésithérapeute libérale



Candidat n°2:

Hubert JUPIN  
49 ans  
MK à THIONVILLE (Moselle)  
Administrateur de la CNMKL "Objectif Kiné"  
Délégué de MK-FRANCE



Suppléant n°2:

Christian BOSS  
47 ans  
MK à PARIS 9<sup>ème</sup>  
Administrateur de la CNMKL "Objectif Kiné"  
Vice-Président de L'OMK 75

**L'engagement pris par l'ensemble des membres de la liste, c'est la défense de l'intérêt de votre caisse de retraite donc les intérêts de chaque adhérent.**

# Objectif Kiné Retraites

La liste patronnée par

la Confédération Nationale des Masseurs Kinésithérapeutes Libéraux

« Objectif Kiné »

## LA LISTE DE L'UNION

**POUR** plus de clarté dans les choix et les engagements de la CARPIMKO, et pour en débattre avec vous.

**POUR** un véritable accueil au service des adhérents: humanisation des rapports entre les adhérents en difficulté et notre caisse.

**POUR** plus de social : améliorer les prestations dues aux professionnels en situation difficile avec validation des droits (invalidité et fonds sociaux).

**POUR** l'éligibilité de notre régime au Fond de Solidarité Vieillesse, ce qui permettrait de servir des bonifications et majorations par enfant non contributives (qui ne sont pas fonction des revenus) comme le font tous les autres régimes (salariés, artisans, agriculteurs...)

**POUR** le plafonnement des diverses compensations à 1,60 % du revenu, comme le régime des salariés : les compensations avoisinent 75 % de notre cotisation de base sans aucune attribution de droits. Des procédures ont été engagées et gagnées par d'autres caisses de libéraux (médecins, avocats) notamment contre l'effet rétroactif des transferts de compensation. Rappelons que notre régime de base est celui qui subit les plus fortes ponctions financières au titre de la compensation.

**Objectif Kiné s'engage à prendre toutes les mesures pour régler ENFIN équitablement le problème de la compensation.**

**CONTRE** les dissensions syndicales qui affaiblissent la profession et diminuent l'impact de nos revendications face au législateur (Ministère de tutelle).

**CONTRE** le choix du tout proportionnel (abandon de la part fixe du régime de base) qui pénalise les femmes qui veulent élever leurs enfants.

**CONTRE** une politique à courte vue qui n'anticipe pas les flux démographiques (le rapport Charpin prévoit une nette dégradation du ratio démographique = baisse du nombre de cotisants par rapport au nombre de retraités) à l'horizon 2020.

**CONTRE** une politique opaque qui n'a pas expliqué les enjeux de la loi du 21 août 2003 sur les retraites, ni saisi l'opportunité d'une réforme équitable de notre régime de retraite.

**Sans plafonnement, la compensation c'est une ponction de 50 millions d'euros\* sans attribution de droit à la retraite et sans limites, pour 54 millions d'euros de pensions servies.**

\*Chiffres 2001 définitifs extraits du rapport d'activité de la CNAVPL

**VOTEZ POUR** une liste aux idées novatrices.

**VOTEZ POUR** une liste indépendante et motivée.

**VOTEZ POUR** une liste différente et consensuelle au service des masseurs-kinésithérapeutes.

TOUTES NOS RÉPONSES A VOS QUESTIONS A PROPOS DES RETRAITES SONT SUR LE SITE :  
**<http://www.objectif-kine.com>**